

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

**Canton de
Sainte Foy-lès-Lyon**

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres		<i>Séance du 17 avril 2014</i>
		<i>Compte-rendu affiché le 25 avril 2014</i>
art. 16 Code Municipal :	35	<i>Date de convocation du Conseil Municipal : 11 avril 2014</i>
en exercice :	35	<i>Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 35</i>
qui ont pris part à la délibération	33	<i>Président : Mme Véronique SARSELLI</i> <i>Secrétaire : M. ASTIER</i> <i>Secrétaire auxiliaire : Mme IMHOFF, Directeur Général des Services</i>

OBJET

3

**DÉSIGNATION
DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS
DU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL DU
BASSIN DE L'YZERON
(SAGYRC)**

*Membres présents : MM. SARSELLI, BAZAILLE, GILLET,
GIORDANO, AKNIN, MOUSSA, BOIRON, BAVOZET,
GOUBET, VINCENS-BOUGUEREAU, LOCTIN, NOUHÈN,
CAUCHE, DUMOND, PATTEIN, FUSARI, NEGRO, ASTRE,
RODRIGUEZ, VILLARET, GRÉLARD, ALLÈS, ASTIER,
ELEFATHERATOS, ISAAC-SIBILLE, CRUZ, GUERRY,
VALENTINO, COSSON, PIOT, TULOUP*

*Membres excusés : MM. BARRELLON (pouvoir à
Mme BAZAILLE), MOMIN (pouvoir à M. VINCENS-
BOUGUEREAU), CAMINALE, COATIVY*

Mme le Maire explique que, par courrier du 1^{er} avril 2014, le Président du SAGYRC exprimait le souhait de disposer, avant le 22 avril 2014, des noms des délégués (deux titulaires et deux suppléants) de notre commune appelés à siéger au comité syndical.

Il est rappelé qu'en application de l'article L 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces délégués sont élus par les conseils municipaux des communes intéressées à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Après en avoir fait la demande, les candidatures suivantes sont recueillies :

- titulaires : Mme Véronique SARSELLI, Gérard PATTEIN, suppléants M. Pierre BARRELLON, M. Robert DUMOND

- suppléante : Mme Monique COSSON

Le vote a lieu au scrutin secret, et les résultats du dépouillement sont les suivants :

- Votants : 33
- Blancs et Nuls 4
- Suffrages exprimés : 29
- titulaires Mme Véronique SARSELLI, Gérard PATTEIN, suppléants M. Pierre BARRELLON,
M. Robert DUMOND 25
- suppléante Mme Monique COSSON 4

Le Maire proclame donc élus titulaires Mme Véronique SARSELLI, Gérard PATTEIN, suppléants M. Pierre BARRELLON, M. Robert DUMOND

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI